

## **ANNEXE 2 : fiche mémento**

### **Les parents**

Ils jouent un rôle essentiel dans le respect de ces nouvelles règles très contraignantes et s'engagent à :

- ne pas mettre leur(s) enfant(s) à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez leur enfant ou dans la famille de leur enfant
- appliquer avec leurs enfants les gestes barrière
- prendre la température de leur(s) enfant(s) avant chaque journée d'école (si celle-ci est supérieure à 37,8 °C, il ne doit pas aller à l'école).
- veiller à ce que leur(s) enfant(s) procède au lavage des mains avant l'arrivée à l'école et au retour de l'école
- expliquer/rappeler les nouvelles règles de l'école ainsi que les gestes barrière à leur(s) enfant(s).

Les parents qui le souhaitent pourront équiper leur(s) enfant(s) de masque(s), mais cela n'est pas obligatoire.

### **Les élèves**

- doivent respecter les nouvelles règles de l'école (en cas de non respect, l'école appellera la famille et une éviction pourra être prononcée)
- doivent prévoir une trousse complète car dans la mesure du possible, aucun outil ne sera prêté (crayons ardoise et ardoise, crayons bleu, rouge, vert, de bois, de couleur, feutres, colle, gomme, règle), tous les cahiers, fichiers et manuels, un paquet de mouchoirs jetables ainsi qu'un petit sac en plastique dans lequel l'enfant y jettera ses mouchoirs.
- doivent prévoir un livre, du matériel de coloriage, un jeu en autonomie...
- pourront porter un masque si la famille le souhaite
- pour les récréations : bien garder à l'esprit que l'enfant devra gérer et ranger lui-même son matériel qui doit rester individuel.

### **Les enseignants et autres personnels**

- porteront un masque
- veilleront au respect de la distanciation physique d'au moins 1 m entre les élèves et entre les élèves et l'enseignant à l'intérieur de la classe
- veilleront au bon déroulement de la mise en œuvre du protocole...